

## L'autonomie

*Capacité d'une personne qui la rend capable de déterminer elle-même la loi à laquelle elle se soumet = un des éléments fondateurs et constituants de la responsabilité.*

L'autonomie permet la construction identitaire de l'enfant, construction qui s'appuie sur l'autonomie motrice, physique, psychique morale et intellectuelle. L'enfant passe d'une situation de dépendance complète à l'adulte à la construction de son identité et de normes d'action qui lui sont propres.

Différent d' « indépendance » : liberté dérégulée, isolement.

**Au niveau scolaire, on s'intéresse surtout à :**

- **l'autonomie comportementale** : capacité d'agir avec réflexion et en connaissance des enjeux personnels et sociaux de ses actions
- **l'autonomie intellectuelle** : capacité à lire, écrire, utiliser les outils mis à disposition, ne pas trop dépendre du jugement ou de l'aide d'autrui.

### **A l'école**

- **FREINET** : veut que les enfants fassent des choix, aient des responsabilités, s'expriment.
- **Programmes de 1986** : « le développement de l'ensemble des possibilités de l'enfant lui permet de former sa personnalité c'est-à-dire de conquérir progressivement son autonomie »
- **Programmes de 1995** : accordent encore plus d'importance à l'autonomie à travers les compétences transversales sous la rubrique « construction de la personnalité, acquisition de l'autonomie et apprentissage de la vie sociale »

### Maternelle

- **autonomie physique** : s'habiller, se laver les mains etc.
- **autonomie motrice** : s'orienter dans la classe (lieux de rangement etc.) et dans l'école (trouver la cour, les toilettes...)
- **autonomie comportementale et morale** : se développe dans l'acquisition des règles de vie, le respect des consignes, l'écoute des autres. Il faut aussi qu'il gère ses émotions, qu'il partage et coopère.

- **Indépendance affective** : ne pas constamment solliciter l'adulte.
- **Processus cognitifs permettant la construction de son identité au sein d'une communauté** : prendre position, débattre, argumenter, coopérer, s'opposer, s'auto évaluer, élaborer des projets, prendre des initiatives etc.

### Dispositifs :

- **Motricité globale** : courir, sauter, grimper
- **Motricité fine** : graphisme, dessins etc.
- **Agencement de la classe** : tout est à portée de main de sorte qu'il puisse prendre ses outils, cahiers...

### Ecole élémentaire

- **Autonomie intellectuelle** : acquisition de la lecture de l'écriture, du calcul. Gestion de nouveaux outils (dico, PC).
- **Autonomie sociale** : se développe dans les interactions sociales : partager, discuter son point de vue, émettre des opinions, développer un esprit critique.

### Dispositifs

Le processus d'autonomisation s'accélère et est plus intense, l'enfant apprend à assumer ses actes, à agir en fonction d'une morale. Les responsabilités sont comprises en tant qu'engagement personnel (et plus en tant que récompenses) et s'inscrivent dans une démarche citoyenne.

- travail de groupe
- projets, contrats
- débats
- journal de classe
- implication dans la vie de la commune
- recherches collectives, individuelles
- se repérer dans les outils (tables des matières, dico, Internet)
- organiser son travail personnel (préparer un exposé, apprendre sa leçon)

C'est au passage en 6<sup>ème</sup> que les comportements autonomes portent leurs fruits : compétence transversale fondamentale au second degré.

Pour cela, l'enseignant doit mettre en place une **pédagogie active** :

- solliciter des travaux de groupe
- tutorats
- interactions
- expressions des démarches utilisées